

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Du Syndicat Le Lac de Vassivière en séance du 18 juin 2026

Nombre de voix des 22 membres titulaires	60
Nombre de voix titulaires présents	42
Nombre de voix suppléants présents	1
Nombre de voix pour les pouvoirs	6
Nombre de voix total	49
Date de la convocation	10/06/2026
Certifié exécutoire le	22/06/2026
Date d'affichage	22/06/2026
Envoyé en préfecture le	23/06/2026

CS-44/26

Le Comité Syndical s'est réuni le jeudi dix-huit juin deux mille vingt-six à neuf heures quarante-cinq, en salle de réunion du pôle tourisme du Syndicat à Auphelle 87470 Peyrat le Château, sous la présidence de M. JUSTINIEN Rémi, Président.

Monsieur Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

Membres Titulaires présents avec vote : M. BUYS Anthony (1voix), M. DARBON Alain (5 voix), Mme DEFEMME Catherine (3 voix), M. DELEFOSSE Laurent (1 voix), M. DENIZOU Jean Pierre (1voix), Mme DUBOIS Barbara (1 Voix), M. DURRIEU Michel (5 voix), M.

FERRAND Marc (1 voix), M. JUSTINIEN Rémi (5 voix), M. LAFRIQUE Philippe (5 voix), Mme LAPORTE Martine (1 voix), Mme MICHON Marie-Hélène (5 voix), Mme NICOUX Renée (3 voix), M. ROUGIER Serge (1 voix), Mme SIMONET Valérie (3 voix), M. SIMONS Benjamin (1 voix)

Membres suppléants présents avec vote : Mme DALLIERE ROZENFELD Lolita (1 voix)

Membres suppléants présents sans vote : Mme MAZAUD WITTMANN Marie France, M. VERLINDEN Denis

Membres excusés: M. PAGES Jean Louis (5 voix) donne pouvoir à M. JUSTINIEN Rémi, M. DUMONT ST PRIEST Hubert (1 voix) représenté, M. LULEK Michel (1 voix) donne pouvoir à M. SIMONS Benjamin,

Membres absents : M. GUERIN Guillaume (5 voix), Mme LATUS Marion (5 voix), M. LEGER Jean-Luc (3 voix),

Délibération CS.44-26 : Budget supplémentaire 2026 du budget principal

Au vu de la délibération CS.40-26 du 18 juin 2026 statuant sur les résultats 2025 du budget principal,
 Au vu de la délibération CS.41-26 du 18 juin 2026 statuant sur l'affectation des résultats 2025
 Au vu des modifications suivantes présentées en comité syndical et résumées comme suit :

- EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	OBJET DEPENSES	Montant en €
011	L'achat d'EPI (habits et équipement de travail obligatoire) est plus important que prévue pour permettre d'équiper l'ensemble du personnel face un manque récurrent depuis plusieurs années.	+ 1 000 €
	Le versement des OM 2025 à la com com Creuse Sud-Ouest :	+ 7 000 €
	L'entretien des voiries (y compris sentiers) suite aux arbres tombés :	+ 10 000 €
	Honoraire d'avocats pour mettre à jour les contrats d'occupation du domaine public et privé du syndicat (campings des deux îles, Ushuaia, Vauveix, Pierrefitte...) + recours administratifs :	+ 12 000 €
	Honoraire de la SELI pour une AMO Pierrefitte + sur le PPI 2027-2032	+ 14 000 €
	divers sur le compte 6288 (servant de dépenses imprévues)	+ 14 000 €
	Téléphone : la fibre est arrivée, avec 6 mois de retard	+ 6 000€
	Reprise du suivi des cyanobactéries (suivi qui s'est arrêté vers 2020)	+ 6 000€
	Assurance : actualisation des contrats d'assurance	- 10 000 €
	Radio vassivière est en fait un prestataire de service (au compte 62)	+ 27 000 €
014	Le reversement de la taxe additionnelle départementale de la taxe de séjour,	+ 5 000€
65	Radio vassivière est un prestataire de service : changement de comptes	- 27 000€
66	Passage du compte 6618 au 6615 de 5000 € suite au contrôle budgétaire préf	0
68 provisions	Le budget ayant été voté pendant la liquidation d'Alpha camping, une provision de 65 000 € était prévue pour couvrir sa dette, or le repreneur s'est engagé à rembourser cette dette (sur plusieurs années).	- 65 000€
TOTAL		0 €

TOTAL d'une diminution ou augmentation de crédits de la SECTION FONCTIONNEMENT :

0€

SECTION INVESTISSEMENT

Opération	Objet	Montant
36	Entretien du patrimoine (opération servant de « dépenses imprévues »), crédité de 60 000 €	- 30 000 €
29	Véhicule service technique: un nouveau véhicule était prévu face au vieillissement de l'ensemble du parc, après recherche et réflexion, le service technique a besoin d'un camion plateau. A noter qu'en électrique, c'est impossible.	+ 10 000 €
39	Une location d'un véhicule de service « tout terrain » était prévue en fonctionnement. Après recherche et réflexion, il s'avère certainement plus judicieux (moins onéreux) d'acquérir directement ce véhicule, ceux en location étant peu adaptés aux besoins spécifiques, si électrique cout estime au double	+ 15 000 €
17	Chauffage eau du camping de Vauveix (après consultation d'un avocat, il s'avère que c'est bien à la charge du syndicat,	+ 15 000 €
35	Finalisation installation serveur + renouvellement pas informatique	+ 4 000 €
25	Petit train ou golfette : projet reporté en 2027	- 25 000 €
16	Camping de Pierrefitte (rénovation bloc sanitaire) tout est finalement fait en régie, et déjà prévu en dépense d'ordre (écritures de régie)	- 10 000 €
31	Marquage parking Broussas 20 000 € de prévu, devis obtenu à 10 000 €	-10 000 €
Nouvelle op 38 et 40	Individualisation des dépenses faites sur l'entretien du patrimoine afin d'avoir des amortissements adaptés (conformité des tentes + réparation lourde tracteur)	+ 31 000 €
	L'avance au budget assainissement de 265 076 € (pour donner suite au contrôle budgétaire prêt) BUDGET PRINCIPAL Passage du compte 274 au compte 27638 en dépense d'investissement BUDEGT ASSAINISSEMENT : changement du compte 274 par le 1641 en recette d'investissement	0
TOTAL		0 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à 49 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide :

- de voter le budget supplémentaire en intégrant les résultats 2025 et son affectation des résultats et les modifications présentées ci-dessus, selon les montants totaux suivants

Budget principal,

Section de fonctionnement : dépenses totales = recettes totales = 3 031 628.91 €

Section investissement : dépenses totales = recettes totales = 1 838 582.51 €

Fait à Beaumont du Lac,

Le 22/06/2026

Monsieur Le Président Rémi JUSTINIEN

